



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5062035

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/06/2025 10H37 C:003690 I:00397

V/Email reçu le Lundi 02/06/2025 a 10H37

V/REF.IMM. 0141

IMMEUBLE : LE FRANKLIN -0141
26, CHEMIN DE BIGOT
.
13200 ARLES

Mme CHANUT Simone

logt 504 BAT E LE FRANCKLIN
26 CHEMIN DE BIGOT
13200 ARLES

Nîmes, le

05 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LE FRANKLIN - BATIMENT E
MERCİ DE CONTACTER LA GARDIENNE MME BLANC AU 06.09306492
26 CHEMIN DE BIGOT - ARLES

MOTIF : CURAGE PREVENTIF
INFORME NOUS SI LE BOUCHON PROVIENT DU PRIVATIF LA DAME EST D'ACCORD
POUR REGLER SI TEL EST LE CAS

Donneur d'ordre : Mme s CHANUT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

LE 03/06/2025 A 17H00

INTERVENTION PAR LE BAT E
MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN
RECHERCHE ET LOCALISATION DE L'ENGORGEMENT
LE BOUCHON EST D'ORDRE PRIVATIF, SITUÉ DANS LE LOGEMENT 504
MISE EN PLACE DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE DES WC ET DE LA DOUCHE
CONTRÔLE DU BON ÉCOULEMENT, NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : FACTURE ACQUITÉE PAR CHÉQUE N° 2167197 DU 03/06/2025 D'UN MONTANT DE
165€ AU NOM DE MME CHANUT DU CREDIT AGRICOLE.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
FUIITE QUI APPARAİTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5062035

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	débouchage privatif logt 504 bat E	1	150,00	150,00
	TOTAL H.T.			150,00
	T.V.A. a 10,00%			15,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			165,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN